Pridonow.

Travaux [illegible]

Professeur M. Pigeonneau
Composition de fin d'année
M. Pridonow.

Gabriel Pridonow. —

17 Juin 1880. — 10

Ce travail témoigne d'une connaissance assez approfondie des faits : mais malheureusement l'auteur n'est maître ni de ses idées, ni de sa langue : il n'y a pas de lien, pas de suite, pas de composition : le style est très incorrect, et l'inexpérience de la langue française se trahit non seulement par les fautes matérielles, mais par l'impossibilité de coordonner les idées, et de les exprimer d'une façon intelligible. Avant tout, quand on veut écrire en français, il faut savoir le français

La politique russe en Europe depuis l'avènement de Pierre le grand jusqu'au 1789. — M. Pigeonneau.

La politique russe en Orient comme en Europe est tracé dans son soi-disant testament qui n'a jamais existé et qu'on attribue à Napoléon I d'avoir inventé ce testament pour tenir en méfiance toute l'Europe contre les successeurs de Pierre le grand. Selon ce testament la mission de la Russie consiste à s'étendre vers ~~la Perse~~ l'Orient, vers l'Asie centrale, l'Inde, en s'emparant des mers noire et caspienne. Pour l'Europe la politique russe consistait en immiscion dans les aff. européennes, et surtout en prépondérance et acquisition de l'influence sur les petits États allemands par le mariage ou de relations. (Il fallait pour cela avoir l'accès à la mer et comme disait Pierre I il lui fallait "percer la fenêtre en Europe" d'où la lumière et civilisation européenne puissent pénétrer en Russie. — On peut dire que la Russie a presque atteint son but et est sur le point à réaliser son rêve. — Mais pour

C'est confus et souvent inintelligible

cela s'explique deux siècles d'opiniâtre travail et de persévérance de la politique orientale, cette énergie indomptable, ~~qui~~ en employant tous les moyens possibles pour arriver à son but. – Tantôt elle fait la guerre à la Turquie pour lui arracher quelque territoire, / Au XVIIème siècle la Turquie possédait ~~s'étendait~~ toute la Turquie d'Europe actuelle, i.e. la presqu'île des Balkans, la Bosnie, Herzégovine, Moldavie-Valachie, Transylvanie, Temesvar, tous les chans ~~des~~ tartares de la Crimée, et le Sud de la Russie jusqu'aux Ourals (étaient sous la protection turque) les pays entre la mer Noire et Caspienne, i.e. le Caucase et l'Asie Mineure; les pays lointains comme Egypte (1517), Tunis, Tripoli, Algérie, Arabie, etc. / Tantôt elle conclut l'alliance offensive et défensive pour se rester en paix pour le moment et pour mieux attaquer après. Si elle ne faisait pas de guerre, c'est qu'elle ne voulait pas et on n'était pas prête et par conséquent ne voulait pas que les autres l'attaquent; elle conclut des alliances sous différentes formes pour la protéger, comme p.ex. en 1833, le traité d'Unkiar Skelessi. De 7 ou 9 guerres que la Russie a fait avec Turquie presque toutes les guerres ont tourné à l'avantage de la première et au détriment

Domaine de la Turquie de sorte qu'en perdant ~~la~~ province par province la Turquie est arrivée à son état actuel c'est à dire Constantinople et des provinces environnantes comme une partie de Macédoine avec Salonique ; ~~l~~ Albanie à N.O. Roumélie Orientale autonome~~que~~. ~~qui~~ La Russie du XVIIIe s. avait pour complice et dans cette affaire l'Autriche qui s'étendait à son tour vers l'Orient, après avoir été menacée par la Turquie en 1683 l'époque de l'apogée de la puissance ottomane.– Mais après cette époque la décadence de la Turquie commence et par une série de guerre elle est arrivée à la Turquie actuelle. Paix de Carlowitz (1699) qui lui fait perdre Transylvanie à l'Autriche et Azov à la Russie (~~après~~ rétrocédé en 1711) Paix de Passarowitz en 1718 et la cession de la Serbie Belgrad et une partie de Temesvar et à l'Autriche rétrocédées en 1739, par le Traité de Koutchouk Kaïnardji en 1774 l'Autriche reçoit Bukovine et la Russie enlève le protectorat ~~turque sur~~ la Crimée, conquise à son tour en 1783, et obtient le protectorat sur reçoit Kertch, Jeni-Kalé, Azov sur Don Moldo-Valachie et sur les chrétiens orthodoxes en Turquie, c'est le plus grand traité que la Russie a conclu avec la Turquie, le germe de discorde et de l'intervention dans les affaires intérieures de la Turquie, c'est un chef d'œuvre de la diplomatie russe par son obscurité et ambiguïté.— Le dernier grand traité conclu par

Catherine II est celui de Jassy en 1792 par le quel Dniester est fixé pour limite et payée l'indemnité pécuniaire que la Russie refuse pour avoir dans l'avenir une ~~source~~ cause quelconque d'ingérence. (en 1791 par le traité de Sistova la Turquie cède Chocz..n à Léopold II d'Autriche). —

Toujours confus. Où est le lien entre les différentes parties de ce travail?

Avant Pierre le grand ~~la~~ Russie était considéré comme pays asiatique et barbare et on n'avait pas de relations commerciales politique. L'Angleterre seulement faisait quelque commerce par la mer d'Archangel, seule mer en possession de la Russie. Les rapports commerciaux avec l'Angleterre datent depuis Ivan le terrible, et sont continués par le czar Boris Godounoff. Les Romanoff (1613) faisaient de même et avaient plusieurs fois fait des tentatives pour arriver à la Baltique sans y réussir. La Baltique en ce moment appartenait à la Suède toute puissante au Nord après la paix de Westphalie, et qui par une série de traités ~~heureux~~ heureux est arrivé à son apogée jusqu'à Charles XII (1697–1718). Le Traité d'Oliva (1660) avec la Pologne lui donnait une partie de Livonie et Esthonie, le traité de Copenhague (1660) avec la Danemark lui donnait Scanie et avantages maritimes

Les deux traités du Nord correspondent aux traités de Munster et Osnabruck en Occident et marquent l'apogée de la puissance suédoise. De même que les traités de ~~Copenhague~~ Stockholm 1720 et Nischtad (1721) conclus avec le Danemark et la Russie correspondent aux traités d'Utrecht et de Rastadt (1713-1714) et marquent la déchéance de la Suède qui cède sa place à la Russie.

Quand Pierre le Grand est monté au trône (Vous l'avez déjà dit) la Russie se trouvait dans une situation tout à fait barbare; les communications n'existaient pas, le commerce avec l'Angleterre était fait par l'Arkhangel, l'industrie n'existait pas, l'armée, la flotte ~~dans un~~ étaient tout à fait insignifiantes. Pierre le Gr. comprit que pour devenir une puissance européenne il fallait avoir l'accès à la mer noire et Baltique et il y a mis tous ses efforts. En 1696 il a conquis Azov qu'il devait le perdre en 1711 à l'issue de sa malheureuse campagne de Pruth ~~suscitée~~ suscitée à la Turquie par Charles XII réfugié à Bender après 1709. Avec les Suédois il s'est battu la 1e fois en 1700 à Narva, et vaincu il n'était pas découragé et disait qu'ils seront battus par les Suédois tant qu'ils leurs apprendront de les battre à son tour. Ce qui est arrivé en effet. Après la défaite de Narva Charles XII laissa tranquille Pierre I qui peu à peu a conquis les provinces baltiques et fondé en 1703 devant les canons

sa capitale St Pétersbourg. — Charles XII voulait se mesurer
de nouveau avec lui et pensait à ça. Pierre le Grand
aussi a mis ces quelques années pour se préparer à
la lutte suprême qui devait décider le sort des 2 puis-
sances du Nord. Charles XII traversa en triomphateur la
Pologne, détrôna Auguste II de Saxe et plaça à sa place Sta-
nislas Leczinski et après avoir imposé les conditions
dures et à Auguste II campa à Altranstadt en Saxe. —
Il pouvait certainement être d'une grande utilité pour
Louis XIV qui était dans une situation désespérante après
les revers subis par ses armées sur toutes les lignes. Marlborough
accourut à lui, le dissuada et le flattant voulait l'engager
contre Pierre I. Charles XII aussi malgré l'ancienne alliance de la Suède avec Louis XIV
ne l'aimait pas personnellement, et se tourna vers le Nord.
La bataille de Pultava (1709) fut décisive. Charles XII
battu et blessé se réfugia à Bender, la Suède subit l'in-
vasion de tous ses anciens ennemis qui voulaient re-
prendre la revanche des traités d'Oliva et de Copenhague. —
Les guerres avec la Russie et les autres puissances du Nord fini-
rent par la ~~paix~~ traités de Stockholm et Nystad (1720-1721). —

La Suède céda au Danemark Schleswig, au Hanovre Brême et Verden. L'électeur de Saxe est rétabli sur le trône polonais dès 1709. Prusse obtient Stettin. Enfin la Russie les provinces baltiques : Livonie, Esthonie, Karelie, Ingrie (St Petersb.) et quelques territoires de Finlande. (La Finlande était acquise définitivement sous Alexandre I en 1809 par le traité de Friedrichsgam) Ainsi la lutte engagée entre la Suède et la Russie finit ~~ôta~~ par le triomphe russe et la supprématie maritime et militaire dans la mer baltique. La Russie a hérité la succession de Suède comme la grande puissance du Nord et commence déjà jouer un certain rôle dans le concert européen. Son 2e voyage en Europe en 1717 (pour s'instruire, après le 1er pour s'instruire) était dans le but de conclure une alliance avec la Régence et réaliser les plans utopiques d'Alberoni avec le concours de Charles XII, reconcilié avec Pierre le Grand. Mais ce voyage n'a pas eu de résultat, attendu et a abouti seulement à un traité de commerce entre ~~avec~~ la Russie et la France. C'est la même année de 1721 que Pierre I a reçu du Sénat russe le titre impérial, du Grand et de Père de la Patrie. Après sa mort (25 janvier 1725) sa politique est continuée par ses successeurs. (Son fils Alexis mal placé est mort emprisonné par l'ordre de Pierre le Grand parce qu'il était contre les réformes introduites et par la crainte que son œuvre soit entravée après sa mort il s'est dé-

barafsé de lui (1719). Sa femme Catherine I et son petit-fils Pierre II n'ont pas fait grande chose ni en Europe ni en Orient.

De 1730-1740 l'impératrice Anne Ivanovna eut plusieurs guerres sans résultats et a abouti au traité de Belgrad en 1739. Ce traité fut conclu plutôt avec l'Autriche et lui a fait perdre toutes les fruits de la paix de Passarovitz, c'est à dire retrocession de Temesvar de la Serbie, Belgrad etc. Cette guerre contre l'Autriche était suscitée par la France et devant les résultats obtenus la Turquie a accordé à la France (1740) des Capitulations en faveur des sujets et protégés français.

Sous Elisabeth Petrovna (1741-61) la Russie commence à jouer un rôle plus ou moins considérable en Europe et prend part dans la guerre de Sept ans à l'avantage des alliés. Mais son successeur Pierre III était admirateur fanatique de Frédérich II et tourne ses armées contre l'Autriche. Il fut détrôné par sa femme Catherine II qui reprit la vraie politique russe. C'est sous Catherine II que la Russie entre vraiment dans le concert européen et joue un rôle considérable. Vers 1769 la Russie s'allie aux Kalmoukes du Don avec Géorgiens, prend dans son protectorat Moldavie, Valachie, conquiert Otchakoff sur Dniepr. L'année sui

suivante elle s'allie aux Tartares de Crimée contre le Sultan, envoie une flotte de la Baltique dans la Méditerranée et détruit la flotte turque à Tchesmé ; mais la délivrance de la Grèce échoue. —
Sur la mer Noire la Russie devient de plus en plus prépondérante. Le traité de Kaïnardji permet à la Russie la libre navigation dans la mer Noire et enfin en 1783 elle conquiert la Crimée. La Prusse et l'Autriche jalouses de Catherine et de sa prépondérance en Orient veulent rétablir l'équilibre et proposent partager la Pologne. — La 1re idée de partage date ~~déjà~~ encore du père de Frédérich II, qui voyait l'anarchie régnante en Pologne et ~~proposait~~ émettait ~~le~~ l'idée de partage ; mais sans suite. —

Où est la transition ? On croirait que le 1er partage de la Pologne a eu lieu après le traité de Kaïnardji et la conquête de la Crimée

Frédérich le Gr. réussit convaincre Catherine II et surtout M.-Thérèse qui ne voulait pas entendre ~~l'idée~~ parler de partage et mais qui „prenait toujours tout en pleurant". Catherine ne voulait pas de partage et préférait être seule dans le maintien de l'anarchie en Pologne espérant englober la Pologne toute entière. Avènement de Auguste III vers 1764 les partis se disputaient : Potocki les républicains et Tchartoryjski monarchistes héréditaires et réformistes. Catherine II craint la régénération de la Pologne par les Tchartoryjski, conclut un traité secret contre le parti réformiste et soutient le Prince Poniatowski. Elle intervient ds les aff. polonaises sous prétexte de

de Repnin aux dissidents (grecs unis et protestants). Une commission de révision de la const. est nommée, on rétablit l'ancien état de choses, i.e. l'anarchie. Les polonais et les dissidents se révoltent, forment la confédér. de Bar, protestent contre l'ingérence russe, demandent la déposition de Poniatowski. Fréd. II propose le partage. La France tout en voulant soutenir la Pologne, ne peut rien faire, la mission envoyée en Pologne (avec Dumouriez) revient, dit qu'on ne peut rien faire, du reste indifférente et molle, se souvenant l'humiliation et le désastre de la guerre de 1756-63. L'Autriche d'abord hostile, consent à la fin, vers 1770. Par le traité de Varsovie de 1772 la Russie obtient Volhinie jusqu'à Dniepr, Podolsk, Minsk etc. La Prusse Pomérélie, Prusse polonaise sauf Thorn (patrie de Kopernic) et Dantzig. L'Autriche Cracovie, Lodomérie, Galicie. La Pologne voulant se régénérer, se relever, encouragée par la France, Angleterre, la Prusse. En 1791 la constitution fut proclamée: hérédité, tolérance, la Diète de 2 Chambres, égalité civile ~~et politique~~. La Confédération de Targowitz réunit tous les mécontents. La Prusse veut appuyer l'ancienne constitution et l'anarchie. Enfin en 1793 on propose le 2e partage, dans lequel

la Russie reçut Lithuanie et Volhynie, la Prusse Posen, Pologne orientale et Thorn, Dantzig.

1er 2e partage { Entre le 1er et le 2e partage la Russie a joué un rôle considérable dans la guerre de l'indépendance des États-Unis. — Comme l'Angleterre confisquait et visitait leurs navires pour [illegible] destination de la France et de ses alliés ~~la Russie~~ Catherine proposa le plan de Panin, son ministre, établir la neutralité armée (1781) qui tournait en définitive à l'avantage ~~anglais~~ de l'Angleterre et contre la France. Sous Catherine II était l'alliée de la Russie et rivale de la France. Les intérêts commerciaux anglais étaient liés aux intérêts russes, dans la Méditerranée l'Angleterre n'avait pas encore pour rivale la Russie comme ~~[illegible]~~ au XVIIIe s. mais la France qui exerçait une grande influence sur la Turquie. Par cette neutralité armée la Baltique était fermée à tous les navires et déterminait les conditions de la neutralisation des navires appartenant aux alliés. — ~~Et~~ Depuis Elisabeth Petrovna et Catherine II la Russie exerça ~~it~~ une grande influence sur les petits allemands, et elle a duré jusqu'à 1866. — Sous Catherine II la Russie devient une puissance européenne, exerçant une grande influence. Mais pour y arriver ~~[illegible]~~ elle a ~~ruiné~~ dévoré ~~et~~ une demi douzaine d'États,

la Suède, la Pologne, la Turquie, la Géorgie, une partie de l'Arménie. — Cette influence et prépondérance allait toujours grandissant jusqu'au milieu du XIXème siècle, quand par une politique ambitieuse et aveugle l'empereur Nicolas a perdu les fruits d'un siècle entier, sagement obtenus par ses prédécesseurs. Maintenant c'est difficile à prévoir comment va se résoudre la question d'Orient; la face des choses est changé pour la Russie, quoique le fond de la politique russe est le même. D'ici à quelques années la solution de la question d'Orient va s'imposer et on ne pourra pas dire si elle sera favorable à la Russie ou non. — Plutôt non, à mon avis. — Il serait bon de dire pourquoi!!

Le temps me manquait pour rentrer dans quelques détails de la politique de Catherine II. je peux les compléter oralement. —

Gabriel [illegible]
(arménien de Tiflis)
(diplôme des sections)

Paris, 19 Juin, 1876.

Composition
de fin d'année
Professeur M. de Foville

Gabriel Sidoroff

12

Travail faible. Les questions sont
plutôt effleurées que traitées.
L'impression serait meilleure, sans être
bonne, si M. Sidonoff voulait bien prendre
la peine de faire des phrases plus
complètes et d'écrire d'une manière
moins illisible.

Premier sujet de composition.

Exposer les principales améliorations introduites depuis un demi-siècle dans la législation française budgétaire et indiquer celles qui paraîtraient encore possibles désirables.

A. de Foville

Après la Révolution de 1789 le vote du budget par les représentants du peuple fut admis et on pratiquait le système parlementaire proprement dit dans toutes les matières. Sous l'Empire le vote du budget se faisait en bloc c'est l'empereur qui décrétait la répartition. Les dépenses dépassaient (1800-1000 m) les recettes et les contributions des pays conquis complétaient les lacunes et équilibraient le budget. — A la fin de son règne les arrêtés ~~d'échéance~~ de déchéance montaient jusqu'à 1000 m et furent ce qui dissipa la Restauration elle est de Juillet. Les décrets impériaux inconstitutionnels permirent la perception des impôts avec le consentement du corps législatif. La souveraineté nationale en matière de finances" est sa propre expression. Napoléon a établi ~~…~~ beaucoup d'impôts indirects, et il disait que ces impôts l'ont perdu. Il fonda la Cour des Comptes

?

Dès 1815 le principe de vote du budget prend de cours à la Chambre des députés; on a substitué au vote en bloc, le vote par le ministère. Peu à peu la publicité des revenus
? et des dépenses, la situation générale du trésor deviennent le domaine de la nation. En 1830 le progrès continue la proposition d'une loi appartient au roi
? et le vote par chapitre a substitué au vote par le ministère. Sous le gouvernement de Juillet, au roi et au Juillet, les ministres avaient le droit
Non de transporter les excédents de la somme votée pour un ministère sur un autre; c'est ce qu'on appelait les virements. Après le vote était subdivisé en chapitres et articles. Peu à peu le progrès s'est fait. La subdivision augmentait toujours et actuellement il y a plus de 400 chapitres des différents ministères votés par les Chambres. — A la fin du règne de L. Philippe l'équilibre compromis se rétablit, l'immixtion du pouvoir législatif dans les affaires financières s'accentue. La Const. de 1848 dit que l'impôt doit être voté par chapitres. Sous le 2e empire le Sénatus-Consulte de 1852 disait que le vote doit se faire par les ministères. Le ministre était responsable devant l'empereur seul. L'empereur pouvait con-

clure des traités de commerce et les décréter, donne des crédits sans ?
autorisation du Corps législatif et approuvés par lui. M. Fould
jugeait sévèrement ces dispositions. En 1860 on revient
au vote par chapitres et sections. La répartition du budget
est réglée par le Conseil d'Etat. Enfin en 1867 on rétablit
la responsabilité ministérielle, le rétablissement du contact
des ministres avec le Corps législatif. On venait ainsi au
régime parlementaire. La conclusion des traités de
Commerce est ~~ren~~ refusée au pouvoir exécutif.
La transformation venait de l'autorité gouver-
nementale nécessitée par la situation embarras-
sante à l'extérieur, et on voulait donner des libertés
à l'intérieur pour satisfaire l'opinion publique.
Le mal actuel vient de ~~l'avis du droit~~ ce que chaque
député a le droit d'initiative au Parlement en mati-
ère de finances et peut demander les crédits supplé-
mentaires. Les tentatives de M. M. Thiers, Léon Say ?
échouèrent. Cet empiètement du pouvoir législa-
tif à le domaine du pouvoir exécut. en matière fin.
est dangereux et cause des déficits budgétaires. Le ?
principe n'existe pas à l'étranger et particulièrement
en Angleterre, où le droit d'initiative est enlevé au
pouvoir législatif et cet initiative appartient exclusi-
vement au pouv. exécutif.—

Non

Pour la périodicité du budget il faut qu'un vote soit renouvelé chaque année, autrement le pouvoir exécutif peut empiéter et éluder le régime parlementaire. (En Prusse le vote est biennal, s'il demeure en arrière.) Par cette périodicité le droit des contribuables n'est pas violé. Dans l'esprit des institutions parlementaires le droit de modification, le vote ne doit pas être fait sous le consentement du Parlement et sans nécessité urgente et justifiée. Le vote doit être répété et on ne pas passer des années dans la convocation du Parlement. Les lois budgétaires se composent des chapitres variants, beaucoup de chapitres ne permettent pas de faire le budget d'avance et il faut fixer la durée, la périodicité des votes. Mafin ... On a cru que la durée de vote du budget pourrait être limitée par la durée même de la législation. Ainsi la période était fixée. La question est politique pratique et technique. Le droit de vote est le prix de pression sur le gvt. « Ainsi le mécanisme est dans la main du gouvernement, la clef dans la main des législateurs. » Plus la période est courte plus la liberté du mouvement du gvt est restreinte. Le vote mensuel serait impraticable, nécessiterait la permanence des Ch.

prescription du Trésor, ce que n'est pas facile. ?
Toute anticipation est inapplicable. La périodicité semestrielle serait boiteuse : les diff. impôts ne rentrent pas à la même époque (impôts sur la rente, enf. ... pendant ... voyage ... etc.). Le Trésor regarde ... pour les ports ... etc.). Il reste l'année et ses divisions ... le budget n'est pas voté ... ?
... Sur ce moment on pratique le budget biennal. La réalité ... le budget est voté pour chaque année. L'emploi de ... pour une partie de son budget le vote septennal. Il espère cette année.
Un autre projet est présenté ... pour faire voter le budget pour 2 ans ... C'est les restrictions ... du Parlement, la déchéance de ses pouvoirs. De l'autre côté il y a une certaine commodité : on gagne le temps. M. Pitt a proposé vers la fin du siècle dernier de voter les fonds consolidés (liste civile, dotations, pensions, traitements des speakers etc.) en tout pour 70 ... enfin des dépenses ... de caractère permanent dont soustraits au contrôle parlementaire. Pour le contraire on ... que ... l'accord des 2 pouvoirs. Il serait préférable et sage d'introduire ces dispositions et distinctions ... le fonctionnement du budget dans la législation franç. ... pouvait y introduire ... la dette

nationales, traitement écrasant d'une dotation de grand pouvoir des budgets de 2 chambres. Avantage d'une modification serait de soumettre le trésor fasti-dieux de charges et garanties, assurer le paiement des dettes. Cette initiative a été tenté plusieurs fois (Mirabeau pour l'initiative) le projet fut repoussé au contraire à une transaction dans le dernier, M. de Corvetto reprit l'idée de Mirabeau en dénaturant. Il affecta aux fonds consolidés un certain nombre de revenus pour l'amortissement; il y avait une difficulté entre ce syst. et celui anglais. Une dernière initiative fut faite en 1848 — votant les imp. dir. ~~[illegible]~~ pour plusieurs années, les imp. ind. pour une année. Cette réforme aurait q.q. avantages sans violations de la constitution. La période budg. est d'un an en France. Le 1er janv. année astronomique, normale est adopté pour l'année budg: Ds la plupart des pays. [illegible] la travaille en février. Aujourd'hui c'est la const. qui fixe le travail. Le 2e mardi de janvier en France. 2e jeudi en Autriche en All. Angleterre. est fixé par l'ouverture de la session. Les 2 Ch. doivent être réunies 5 mois au moins de l'année. C'est peu, il faudrait au moins 7 mois. Il y a des sessions d'ottomane. Et

Contre
Contraire

L'avantage du syst. est de faire voter le budg. bien avant l'échéance.
et il faut qu'il ~~commence~~ en Mars et comme l'on
propose de mander un mois, le min. doit déposer le
[illegible] de Janvier. Il demande plusieurs mois et il
y a toujours un intervalle de 11 mois; c'est un vice qui n'existe
pas en Angleterre. Le syst. n'apporte pas de précision nécessaire,
d'où l'amendement. Pour éviter ces écueils, réformes de l'or-
ganisation budg. il faut remonter au mois de Juillet,
les amendements d'infraction. En Angl. ~~le [illegible] et mande~~ [le mois budgétaire commence 1er Avril]
~~[illegible] supplém.~~ les crédits et mandats et les crédits supplé-
mentaires moins nomb. Cette proposit. a été faite une seule
fois en 1877. Tous les bureaux étaient d'accord p. demander
cette réforme. Le projet déposé fut défendu par le Baron
Louis avec cette fermeté qui le caractérisait et qui est néces-
saire au financier selon M. Thiers. Le projet fut voté
par la Ch. des Dép. et repoussé par Ch. des Pairs. La nécessité était
encore plus grande qu'aujourd'hui. Baron Louis trouvait l'avan-
tage de gagner le temps, 6 mois, sur 18 mois fut adjoint en 1819
et reçut une consécration politique. —
Les étrangers, l'année fin. n'est pas 1er janvier. Aut. Belg. Esp.
Port. Norv. Jap. 1er Juill. Angl. All. Dan. 1er Avril. —
Pourquoi préférons au 1er Avr.? Ce serait la cause
de facilité, vitesse de la profession. En Angl. il y a d'autres causes.
Beaucoup de pays commencent ainsi le 1er Janvier.

Italie. Belg. Holl. Suisse. Autriche. Japon. Portugal. Suède. Norv. Espagne et quelques inconvénients en ce système. L'opinion publique se prononce pour le système anglais. L'inconv. du syst. fr. consiste en ce que la prévision des recettes est trop rarement exacte et juste. Les vides à remplir sont variables. L'évaluation des recettes futures doit être basée sur l'exercice précédent voté déjà. C'est une règle de haute sens pratiqué dans tous les pays. Evaluation du budget de 1880 n'est pas la même que celle de 1877. Il y a eu dans tous les pays tendance à accroître et particulièrement en France. C'est une des grandes voies de la législation budg. en France, et vient de plusieurs causes. Après avoir vu le budget et précédé en chaque minist. depuis aux ateliers, le ministre des fin. s'entend avec ses collègues qui lui envoient leurs projets de chaque ministère. Les réponses sont de 3 natures : statu quo, le déficit et volume j. et arrivent au ministère des finances. La réduction est très rare et augmentations plus fréquentes. Le ministre se frappe demande des crédits supplémentaires ; on arrive à une transaction. Le statu quo est plus nombreux que des annulations de crédit. Le budget de recettes

de la règle officielle n'est pas la même que les dépenses pour qu'il
y ait une différ. entre la nature des chiffres : 1er chiff. a un max.
et minimum. le 2e n'a pas ce caractère impératif, fixe. car
les recettes ne se font pas tjs également, toutes aussi régulière-
ment. (p. ex. les recettes de tabac n'est pas 356 fixe. tant
que. de même pour d'autres revenus) les contribuables
st entièrement libres de faire des recettes au Trésor, sur-
tout pour les impôts indirects. C'est une prévision hy-
pothétique, des prévisions approximatives. Quand on a
ces données. Un fait de confection du budget il y a
nécessairement emploi de probabilité et beaucoup de prudence. Les
le ministre doit se demander quel est le chiffre à atteindre
et de ne pas dépasser, c'est un maximum de probabilité et on prend des
moyens arithmétiques. et chez Angl. c'est le ministre
qui est responsable exclusivement du ordinaire
tions. On dit que le syst. fr. est préférable au syst. anglais
qui est loin de perfectionnement. Le syst. fr. est devenu
mécanique. L'évaluation des recettes doit être basée sur le
budget de l'avant dernière année, ainsi le budget de 1881
doit être basé sur celui de 1879, puisque seulement
les résultats connus sont de 1879. Le syst. fr.
laisse aussi une grande marge de probabilités, on
évalue à peu près à 77 ml. l'extension de plus values
personnes. Le syst. fr. est préférable qui assure

J

d'une certaine façon l'équilibre budgétaire. Il reste aussi des inconvén. de ce système, il nécessite trop de crédits supplémentaires, surtout quand le droit d'initiative appart. aussi aux députés et oblige le ministre à apporter les budgets rectificatifs. La loi-Casimir de 1871 établit que les crédits suppl. ne peuvent être établis que par une loi. Le budg. rectific. était causé par annulation et augmentation de certains budg. - D'ailleurs les budg. rectific. avaient le défaut et avantage. avantages que les crédits supplém. arrivaient ensemble et sujet devant l'économie gén. du budget. Mais au point de vue d'évaluation en budget il est vicieux et ne permet pas de voir approximativement le budg. définitif et entraîne derrière lui la nécessité de 4 mois de confection.

La réforme la plus désirable et principale à demander, c'est la suppression de dr. d'initiative appart. aux députés, car, surtout avec le mode d'élection actuel le député est forcé quelquefois pour le seul plaisir de ses électeurs ou de son département demander des crédits supplémentaires pour les travaux [illegible].

quelques emplois nouvellement créés. Le réduit et ~~de des~~ crédits supplém. est l'une des ~~causes~~ une des causes d'accroissement immodéré du budget. qui de 500 ml. pendant la Révolution (700 ml. sous Napo. I. 1000 en 1829. 1700 en 1865. 2000 ml en 1870 2477 en 1880). M. Thiers disait qu'il fallait saluer le milliard du budget car on ne le verrait plus, ~~et~~ dans quelques années on pourrait dire qu'il faut saluer le milliard du budget de guerre qui monte d'année en année.

~~Je~~ Le temps me manquait pour entrer dans quelques détails et pour compléter des lacunes, et compléter et éclaircir des passages obscurs; je vous demande mes erreurs.

Gabriel Pridonoff
(arménien de Tiflis)

diplomé 2ème section.

Paris 25 Juin 1883

Examens de Juin 1880.

Matière de l'épreuve. Nom de l'Examinateur.

Allemand Lévy

Mr Peidonov. Elève de 2e année.

Note : 14

Observations.

Notes :

1 à 6 .... nul.
7 à 9 .... mauvais.
10 et 11 .... insuffisant.
12 et 13 .... médiocre.
14 et 15 .... assez bien.
16 et 17 .... bien.
18 et 19 .... très bien.
20 .... Excellent.

Signature de l'Examinateur,

G. Lévy.

Examen du Juin 1880.

Matière de l'épreuve. Nom de l'Examinateur

Statistique

Mr Fridonow Élève de année

Note : 12

Observations.

Statistique et Démographie.

Notes :

1 à 6 ...... nul.
7 à 9 ...... mauvais.
10 et 11 ...... insuffisant.
12 et 13 ...... médiocre.
14 et 15 ...... assez-bien.
16 et 17 ...... bien.
18 et 19 ...... très-bien.
20 ...... Excellent.

Signature de l'Examinateur.

A de Foville

Examen de Juin 1880.

Matière de l'épreuve. Nom de l'Examinateur.

Finances

Mr Spiridonow Élève de année.

Note : 13

Observations.

(Première année)

Notes :

1 à 6 ...... nul.
7 à 9 ...... mauvais.
10 et 11 ...... insuffisant.
12 et 13 ...... médiocre.
14 et 15 ...... assez-bien.
16 et 17 ...... bien.
18 et 19 ...... très-bien.
20 ...... Excellent.

Signature de l'Examinateur.

A de Foville

Examen du Juin 1880.

Matière de l'épreuve. Nom de l'Examinateur.

Finances

Mr. Sidonow Élève de année.

Notes: { 12

Observations.

(Seconde année)

Notes:

1 à 6 ...... nul.
7 à 9 ...... mauvais.
10 et 11 ...... insuffisant.
12 et 13 ...... médiocre.
14 et 15 ...... assez-bien.
16 et 17 ...... bien.
18 et 19 ...... très-bien.
20 ...... Excellent.

Signature de l'Examinateur.

A de Foville

Examen du 24 Juin 1880.

Matière de l'épreuve. Nom de l'Examinateur

Histoire diplomatique 1648-1789. M. Pigeonneau

Mr Prélonow. Élève de 1re année

Note : 17

Observations.

La politique de Catherine II

Notes :

1 à 6 ...... nul.
7 à 9 ...... mauvais.
10 et 11 ...... insuffisant.
12 et 13 ...... médiocre.
14 et 15 ...... assez-bien.
16 et 17 ...... bien.
18 et 19 ...... très-bien.
20 ...... Excellent.

Signature de l'Examinateur

H. Pigeonneau

Examen du Juin 1880.

Matière de l'épreuve. Nom de l'Examinateur.

Mlle Piédonow Elève de 2e année

Note : 17

Observations.

Notes :

1 à 6 .... nul.
7 à 9 .... mauvais.
10 à 11 .... insuffisant.
12 à 13 .... médiocre.
14 à 15 .... assez-bien.
16 à 17 .... bien.
18 à 19 .... très-bien.
20 .... Excellent.

Signature de l'Examinateur.

J. J. Vergniaud

Examen du Juin 1880.

Matière de l'épreuve. Nom de l'Examinateur.

Question d'Orient au 17e siècle. P. Pérraz

Mr. Pridonov Élève de 2e année.

Note : 18.

Observations.

Très bon examen

P. P.

Notes :

à 6 .... nul.
à 9 .... mauvais.
à 11 .... insuffisant.
à 13 .... médiocre.
14 à 15 .... assez bien.
16 à 17 .... bien.
18 à 19 .... très bien.
20 .... Excellent.

Signature de l'Examinateur

P. Pérraz

Examen du Juin 1880.

Matière de l'épreuve.

Nom de l'Examinateur.

Mlle Sidonow.

Élève de année.

Note : 16.

Observations.

Notes :

1 à 6 .... nul.
7 à 9 .... mauvais.
10 à 11 .... insuffisant.
12 à 13 .... médiocre.
14 à 15 .... assez-bien.
16 à 17 .... bien.
18 à 19 .... très-bien.
20 .... Excellent.

Signature de l'Examinateur.

P. Dustmy

Examen du 26 Juin 1880.

Matière de l'épreuve. Nom de l'Examinateur.

Géographie et Ethnographie H. Gaidoz

Mr. Pridonov Élève de 2e année

Note : 15

Observations.

Notes :

1 à 6 .... nul.
7 à 9 .... mauvais.
10 à 11 .... insuffisant.
12 à 13 .... médiocre.
14 à 15 .... assez bien.
16 à 17 .... bien.
18 à 19 .... très-bien.
20 .... Excellent.

Signature de l'Examinateur

H Gaidoz

Examen du Juin 1880.

Matière de l'épreuve. Nom de l'Examinateur.

Mr Sidonov Élève de 2 année.

Note :

Observations.

13

Notes :

1 à 6 .... nul.
7 à 9 .... mauvais.
10 et 11 .... insuffisant.
12 et 13 .... médiocre.
14 et 15 .... assez-bien.
16 et 17 .... bien.
18 et 19 .... très-bien.
20 .... Excellent.

Signature de l'Examinateur.

Albert Sorel

Examen du Juin 1880.

Matière de l'épreuve. Nom de l'Examinateur.

Mr. Sidonow Élève de 1 année.

Note :

Observations.

14

Notes :

1 à 6 ...... nul.
7 à 9 ...... mauvais.
10 et 11 ...... insuffisant.
12 et 13 ...... médiocre.
14 et 15 ...... assez-bien.
16 et 17 ...... bien.
18 et 19 ...... très-bien.
20 ...... Excellent.

Signature de l'Examinateur.

Albert Sorel

Examen du Juin 1880.

Matière de l'épreuve. Nom de l'Examinateur.

M. Renault

Mr Prédonou Élève de 1ère année

Note : 12

Observations.

Notes :

1 à 6 .... nul.
7 à 9 .... mauvais.
10 à 11 .... insuffisant.
12 à 13 .... médiocre.
14 à 15 .... assez bien.
16 à 17 .... bien.
18 à 19 .... très bien.
20 .... Excellent.

Signature de l'Examinateur

L. Renault

Examen du Juin 1880.

Matière de l'épreuve.

Nom de l'Examinateur.

M. Renault

Mr. Pridonou

Élève de 2e année

Note : 16

Observations.

Notes :

1 à 6 .... nul.
7 à 9 .... mauvais.
10 à 11 .... insuffisant.
12 à 13 .... médiocre.
14 à 15 .... assez bien.
16 à 17 .... bien.
18 à 19 .... très bien.
20 .... excellent.

Signature de l'Examinateur

L. Renault